



Pour rendu exécutoire

26-C-0089

Séance du vendredi 26 juin 2026

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2025

Vu l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe transports est présenté au vote du Conseil de la Métropole.

I. Exposé des motifs

Chaque budget (le budget général et 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique.

1. Présentation du budget annexe Transports

Le budget annexe Transports retrace les charges et produits du service public industriel et commercial qui gère les investissements et l'exploitation du réseau de transports collectifs. Il est soumis à la nomenclature comptable M43. L'exploitation fait l'objet d'une concession de service public (CSP).

Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- L'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service ;
- Le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement mobilité (VM), la tarification du service et par le budget général qui verse une subvention d'équilibre ;
- Ce budget est voté en montant hors taxe.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA
Transports	01/01/2003	SPIC	M 43	Budget Hors taxe

L'exploitation fait notamment l'objet d'une concession de service public (CSP) qui a été renouvelée au 1er avril 2025.

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexe 1 et 2).

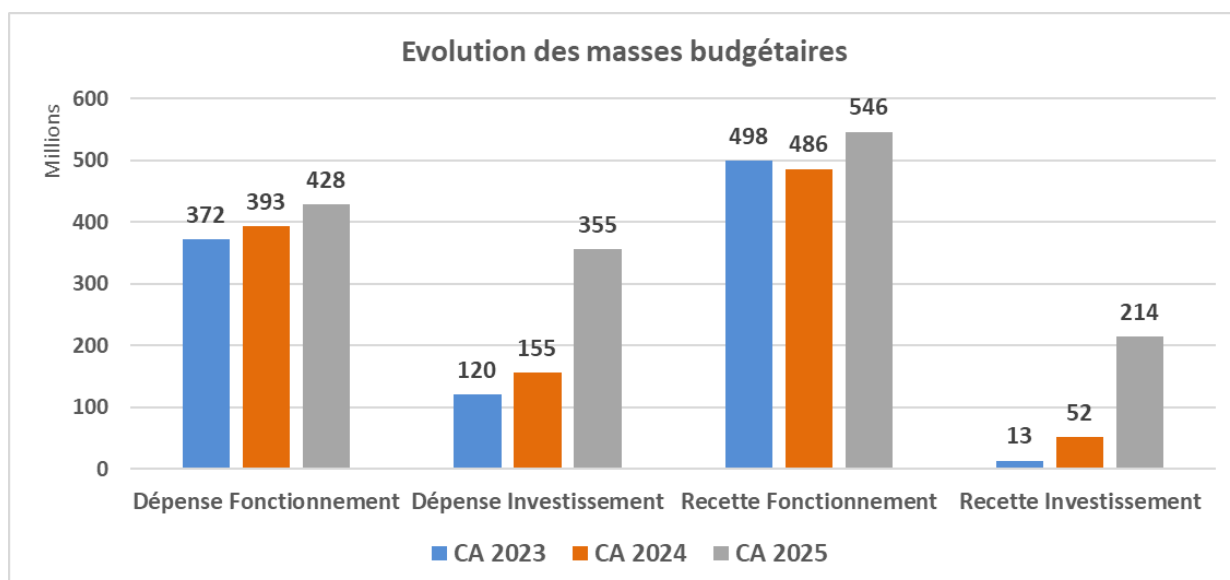
2. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés et lignes de trésorerie.

En 2025, le total des dépenses réelles s'élève à 783,6M€ soit +235,8M€ (+43,1%) par rapport à 2024.

La section d'investissement représente 45,3% des dépenses et 28,2% des recettes.

Le total des recettes réelles s'élève à 760,1M€ soit +222,6M€ (+41,4%) par rapport à 2024.



3. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, hors résultats reportés, s'élèvent à 428,4M€ (soit +35,9M€ représentant +9,1%/CA 2024). Le taux de réalisation est de 101% des crédits ouverts au BP.

Dépenses de Fonctionnement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2025/2024	CA 2025/2024 en %
Charges à caractère général	365 713 275	368 031 825	101%	398 088 114	401 181 663	101%	33 149 839	9,0%
dont concession de service public	353 226 615	356 694 046	101%	383 163 087	388 575 884	101%	31 881 839	8,9%
dont autres	12 486 660	11 337 779	91%	14 925 027	12 605 779	84%	1 268 000	11,2%
Charges de personnel	5 012 282	5 123 653	102%	5 600 908	5 519 821	99%	396 167	7,7%
Autres charges de gestion courante	10 756 910	10 024 167	93%	10 331 644	10 439 461	101%	415 294	4,1%
dont intégration tarifaire	4 500 000	3 683 000	82%	4 000 000	4 000 000	100%	317 000	8,6%
dont Contribution Economique Territoriale (CET)	3 017 000	3 010 000	100%	2 918 134	1 818 642	62%	-1 191 358	-39,6%
dont versement lignes pénétrantes	2 700 000	2 705 057	100%	2 900 000	4 077 098	141%	1 372 041	50,7%
dont CSP transport	150 000	475 302	317%	150 000	246 648	164%	-228 654	-48,1%
dont autres	389 910	150 809	39%	363 510	297 073	82%	146 264	97,0%
Autres dépenses	120 000	147 670	123%	120 000	46 548	39%	-101 122	-68,5%
Dépenses de gestion	381 602 467	383 327 316	100%	414 140 666	417 187 493	101%	33 860 177	8,8%
Charges financières	10 329 339	8 678 004	84%	9 747 701	10 274 357	105%	1 596 352	18,4%
Charges exceptionnelles	130 000	52 619	40%	150 000	950 866	634%	898 247	1707,1%
Provisions	0	500 000		0	0		-500 000	-100,0%
Dépenses de fonctionnement	392 061 806	392 557 939	100%	424 038 367	428 412 715	101%	35 854 777	9,1%

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées :

- des dépenses de gestion : 417,2M€ (soit +33,9M€/CA 2024). Elles correspondent :
- aux versements aux concessionnaires, opérateurs et autres collectivités : 398,7M€, soit 95,6% des dépenses de gestion.

Ce montant comprend notamment la rémunération des concessionnaires de la Concession de Service Public (CSP) transports (388,8M€ soit +31,7M€) avec une année 2025 marquée par l'entrée en vigueur, le 1er avril d'un nouveau contrat de concession.

L'évolution de 2024 à 2025 du coût forfaitaire de la CSP transports (+31,7M€) s'explique notamment par les effets sur 3 trimestres en 2025 du nouveau contrat caractérisé par une hausse des coûts dans un contexte d'inflation des prix et d'amélioration de l'offre de service de transports (pour +14,9M€), l'effet de l'indexation annuelle du contrat (pour +7,9M€) et l'intéressement positif du concessionnaire du fait de recettes reversées supérieures aux engagements contractuels (pour +5,6M€).

Il comprend aussi le remboursement de la Contribution Économique Territoriale aux concessionnaires (1,8M€).

Il comprend enfin le versement à la SNCF au titre de l'intégration tarifaire (4M€), et la compensation versée au Conseil Régional pour les lignes pénétrantes (4,1M€).

- aux charges à caractère général hors CSP : 12,6M€, soit 2,9% des dépenses de fonctionnement. Elles correspondent essentiellement aux taxes foncières (7,1M€), aux dépenses relatives aux études de mobilité (1,1M€) et aux enquêtes et études du réseau (0,3M€), aux dépenses de maintenance (1,6M€) et aux charges à caractère général liées à Extramobile (0,7M€). A ces dépenses s'ajoutent les refacturations de charges de structure (1,1M€) ;

- aux charges de personnel : 5,5M€. Ces dépenses sont constituées des frais directs de personnel (4,1M€) et de la refacturation des fonctions support (1,4M€). L'effectif pourvu en 2025 est de 62 postes dont 52 postes de titulaires et 10 postes de non titulaires ;
- aux autres dépenses : 0,3M€ ;
- des charges financières relatives à la dette : 10,3M€ (soit +1,6M€/ CA 2024), soit 2,4% des dépenses ;
- des charges exceptionnelles, pour 1M€, correspondant principalement à des opérations comptables d'apurement de rattachements de recettes non intégralement réalisées.

En parallèle, les recettes de fonctionnement, hors résultats reportés, s'élèvent à 545,7M€ (soit +59,7M€/CA 2024). Le taux de réalisation est de 104% des recettes inscrites à l'occasion du BP.

Recettes de fonctionnement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2025/2024	CA 2025/2024
Versement mobilité	296 483 000	304 853 569	103%	313 582 000	311 273 784	99%	6 420 216	2,1%
Subventions et autres produits	5 916 195	6 103 172	103%	6 509 805	6 219 216	96%	116 044	1,9%
Produits de gestion hors vers. BG et CSP	302 399 195	310 956 740	103%	320 091 805	317 493 000	99%	6 536 260	2,1%
Versements du budget général	52 349 082	54 239 843	104%	63 585 917	63 585 917	100%	9 346 074	17,2%
Reversement recettes CSP transports	106 485 536	112 583 502	106%	110 895 521	108 341 501	98%	-4 242 001	-3,8%
Total produits de gestion	461 233 813	477 780 085	104%	494 573 243	489 420 418	99%	11 640 333	2,4%
Produits exceptionnels	1 000 000	8 170 909	817%	31 000 000	52 633 380	170%	44 462 471	544,2%
Cessions	0	7 745		0	13 731		5 986	77,3%
Reprises provisions	0	0		0	3 621 321		3 621 321	
Total	462 233 813	485 958 739	105%	525 573 243	545 688 850	104%	59 730 110	12,3%

Elles sont principalement composées :

- des produits de gestion : 489,4M€ (soit +11,6M€/CA 2024), qui représentent 99% des recettes de fonctionnement, composées :
- du Versement Mobilité (VM) : 311,3M€ (y compris la compensation versée par l'État pour les entreprises exonérées de VM), soit 57% des recettes de fonctionnement, en progression de +6,4M€ et de +2,1% par rapport au CA 2024 en raison de la dynamique observée sur le territoire en matière de masse salariale ;
- des recettes tarifaires (versements issus des Concessions de Services Publics transports, à la fois celle s'étant achevée le 31 mars et celle entrée en vigueur le 1er avril 2025) : 108,3M€, en diminution de -4,2M€ et de -3,8% par rapport à 2024 avec une année 2025 marquée par la mise en place volontariste d'offres commerciales décidée par la MEL (réduction ponctuelle

du prix de l'abonnement mensuel, suspension d'un prélèvement sur les abonnements permanents...) suite aux perturbations du service métro et par la revalorisation des seuils de quotient familial servant à la tarification sociale à compter de août 2025 ;

- des participations du budget général pour 63,6M€ soit 12% des recettes qui s'ajustent en fonction de l'équilibre d'ensemble de la section de fonctionnement du budget annexe : 5,3M€ au titre de l'intégration tarifaire, identique à l'année 2024, et 58,3M€ au titre de la subvention d'équilibre, en hausse de +9,3M€ ;
- des subventions (6,2M€), composées notamment pour 5,5M€ des participations au titre du transport des lycéens et des collégiens.
- des produits exceptionnels : 52,6M€ (soit +44,5M€/CA 2024) :
- 23M€ de recettes perçues en 2026 au titre de pénalités par Alstom dans le cadre du protocole transactionnel relatif au projet de doublement des rames et des quais ;
- 6,6 M€ relatif aux opérations de fin du précédent contrat de concession de service public transports (versement du solde créditeur du fonds de travaux) ;
- 13,95 M€ de pénalités et 7,97 M€ de réfections pour kilomètres non réalisés comptabilisées en 2025 au titre du précédent contrat de concession transports, en vertu de l'application du contrat.

4. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement, hors restes à réaliser (RAR) et hors résultats reportés, s'élèvent à 355,2M€. Elles augmentent de +200M€, soit +128,9%/2024. Le taux de réalisation s'élève à 94% des crédits ouverts à l'occasion du BP.

Dépenses d'Investissement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2025/2024	CA 2025/2024 en %
Etudes	12 834 408	6 679 746	52%	33 868 074	23 641 547	70%	16 961 801	253,9%
Acquisitions / Matériel	37 087 200	15 750 839	42%	31 820 230	65 256 056	205%	49 505 217	314,3%
Travaux	84 176 292	97 522 136	116%	281 562 328	235 898 165	84%	138 376 029	141,9%
Autres		21 783		226 800	300 915	133%	279 132	
Total Inv. Hors dette	134 097 900	119 974 504	89%	347 477 432	325 096 682	94%	205 122 178	171,0%
Restes à réaliser		347 791			2 722 957		2 375 166	682,9%
Invest.hors dette y c les RAR	134 097 900	120 322 294	90%	347 477 432	327 819 639	94%	207 497 345	172,5%
Amortissement de la dette	39 555 030	35 202 227	89%	30 760 000	30 079 944	98%	-5 122 283	-14,6%
Total dépenses Invest. hors RAR	173 652 930	155 176 731	89%	378 237 432	355 176 626	94%	199 999 895	128,9%
Total dépenses Invest. yc RAR	173 652 930	155 524 522	90%	378 237 432	357 899 583	95%	202 375 062	130,1%

Les dépenses d'investissement hors dette et hors RAR atteignent 325,1M€ en 2025, contre 120M€ en 2024, soit une augmentation de +171%.

Elles sont principalement composées de travaux (235,9M€), d'acquisitions (65,3M€), et de frais d'études (23,6M€).

Les principales dépenses financées en 2025 concernent :

- le projet 52 mètres de doublement des quais et des rames de la ligne 1 du métro (hors matériel roulant) : 33,3M€ ;
- les dépenses d'investissement liées à la maintenance du réseau de transports : 195,8M€.

Ces dépenses concernent principalement le renouvellement du parc roulant :

- 171,2M€, dont 33,5M€ pour le renouvellement du tramway et 137M€ pour le renouvellement du métro ;
- des dépenses d'infrastructures à hauteur de 23,8M€, dont 17,2M€ pour des travaux d'infrastructures relatifs au tramway.

À cela s'ajoutent les dépenses pour l'aménagement du réseau de transports (0,5M€), la signalétique et le système d'information des voyageurs (0,3M€).

- le développement de l'intermodalité des transports à hauteur de 5,7M€ pour des travaux d'aménagement dont 3M€ pour des travaux d'extension du parking relais de la station de métro St Philibert à Lomme, et 2,7M€ pour des travaux de création d'un pôle d'échange multimodal à Mons-en-Baroeul (station de métro Fort de Mons) ;
- le développement de l'offre de réseau de surface à hauteur de 2,2M€ qui correspondent aux dépenses en phase d'achèvement des travaux de la Liane 5 et des aménagements de voirie pour les quais des bus ;
- de manière exceptionnelle en 2025, le rachat à leur valeur nette comptable (VNC) des biens non amortis de l'ancienne CSP Transports à hauteur de 69,2M€ ;
- des dépenses d'études et de foncier pour la mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT) pour 18,7M€, dont 2,2M€ au titre d'acquisitions foncières.

L'amortissement de la dette s'établit quant à lui à 30,1M€ au CA 2025 (en baisse de -5,1M€/CA 2024).

Les recettes d'investissement, hors résultats reportés, s'élèvent à 214,4M€ en augmentation de 162,8M€. Cette hausse s'explique notamment par une augmentation du recours à l'emprunt de 171,1M€ par rapport à 2024. Hors dette, les recettes d'investissement s'établissent à 13,3M€, en baisse de -8,2M€ par rapport au CA 2024.

Recettes d'Investissement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2025/2024	CA
Transferts de TVA	0	854 180		0	1 540 167		685 987	80,3%
Subventions et remboursements avances	3 884 396	20 574 572	530%	10 518 386	11 271 366	107%	-9 303 206	-45,2%
Autres	0	87 490		0	472 604		385 114	440,2%
Total Inv. Hors dette	3 884 396	21 516 242	554%	10 518 386	13 284 137	126%	-8 232 105	-38,3%
Restes à réaliser		0			0		0	
Invest.hors dette y c les RAR	3 884 396	21 516 242	554%	10 518 386	13 284 137	126%	-8 232 105	-38,3%
Emprunts et dettes assimilées	99 533 527	30 000 000	30%	266 184 170	201 080 000	76%	171 080 000	570,3%
Total recettes Invest. yc RAR	103 417 923	51 516 242	50%	276 702 556	214 364 137	77%	162 847 895	316,1%

Ces recettes sont principalement composées :

- de subventions d'équipement obtenues dans le cadre des principaux projets d'investissement à hauteur de 11,3M€ ;
- 3,5M€ de subventions de l'État, dans le cadre du renouvellement du matériel roulant du tramway ;
- 0,9M€ versés par l'Agence de financement des infrastructures de transports de France dans le cadre des projets de signalétique ;
- 4M€ dans le cadre de financements de l'État (0,7M€ au titre du Fonds Vert et 0,6M€ au titre du plan de relance de l'AFIT France) et du FEDER (2,7M€) pour la création des parcs relais et pôles d'échanges multimodaux ;
- 0,4M€ dans le cadre de financement de l'État au titre des travaux des lignes de Liane ;
- 2,4M€ au titre de financement de la Région pour le projet de doublement des rames et des quais (projet 52 mètres) ;
- 0,6M€ versés par l'État dans la cadre du Fonds Verts pour le projet SDIT (ligne de tramway pôle métropolitain Roubaix-Tourcoing) ;
- 1,5M€ pour la récupération de la TVA sur des opérations d'investissement éligibles, via le Fonds de Compensation de la TVA.

5. Résultats et agrégats financiers

- L'épargne brute s'élève à 113,7M€, en augmentation de 19,8M€ (+21%/2024).

- L'épargne nette s'établit à 83,6M€ en augmentation de +24,9M€ (+42,4%/2024).
- L'encours de dette progresse de 171M€ pour s'établir à 534,5M€ (+47% / 2024).
- La capacité de désendettement du budget transports augmente de +0,8 ans, pour atteindre 4,7 ans.

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2024	CA 2025
Recettes de fonctionnement	485 958 739	542 067 529
Dépenses de fonctionnement	392 057 939	428 412 715
Epargne brute	93 900 801	113 654 814
Amortissement de la dette	35 202 227	30 079 944
Epargne nette	58 698 573	83 574 869
Solde provisions	-500 000	3 621 321

Résultats		
Résultat de fonctionnement	23 338 726,02	41 108 974,91
Résultat reporté de fonctionnement	64 407 153,46	54 363 242,78
Résultat cumulé de fonctionnement	87 745 879,48	95 472 217,69
Résultat d'investissement	4 337 676,24	-31 139 712,99
Résultat reporté d'investissement	-37 372 522,07	-33 034 845,83
Résultat cumulé d'investissement	-33 034 845,83	-64 174 558,82
Résultat global	54 711 033,65	31 297 658,87
Solde des restes à réaliser	-347 790,87	-2 722 957,04
Résultats définitifs	54 363 242,78	28 574 701,83

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	19,3%	21,0%
Financement de l'investissement	60,5%	32,0%
Encours de dette	363 483 386	534 483 443
Capacité de désendettement	3,9	4,7

Le résultat global de clôture de l'exercice 2025 de la section de fonctionnement présente un excédent de 95 472 217,69 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement de clôture (avant reports) de -64 174 558,82€.

Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) et après intégration des restes à réaliser, qui s'élèvent à 2 722 957,04€, s'établit à 28 574 701,83 €.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif du budget annexe Transports 2025 ainsi présenté ;
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables du compte de gestion ;
- 3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable du Trésor de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique ;
- 4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 2 722 957,04 € de dépenses ;
- 5) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront affectés ou repris à la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption de ce compte administratif ;
- 6) de déclarer les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le groupe Métropole insoumise, écologiste et solidaire ayant voté contre.
Les groupes Gauche métropolitaine, Métropole écologiste citoyenne et solidaire et Tous unis pour une autre métropole s'étant abstenus.